



<b>Titre du poste :</b>	<b>Inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement (poste temps plein)</b>
<b>Service :</b>	Aménagement du territoire et environnement
<b>Supérieur immédiat :</b>	Directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement
<b>Lieu de travail :</b>	Bureaux municipaux sur le territoire et préfecture de la MRC de Rivière-du-Loup

---

## UNE CARRIÈRE D'AVENIR

Le poste d'inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement constitue un poste d'avenir et très en demande. La MRC de Rivière-du-Loup est consciente de la rareté de la main-d'œuvre dans ce domaine.

C'est pourquoi, si vous ne possédez pas la formation recherchée, la MRC de Rivière-du-Loup vous donne la possibilité de vous inscrire à une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et en environnement à ses frais.

## FORMATION

Formation directement ciblée :

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire ou une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et en environnement;

Formation offerte sans frais et rémunérée :

- Pour être éligible à cette formation payée par l'employeur, le (la) candidat(e) devra avoir en main un diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaires ou technique reliée à aux défis de l'emploi. La personne devra démontrer qu'elle désire s'engager dans cette profession et qu'elle possède tous les atouts pour réussir cette attestation.
- Une partie des heures de travail hebdomadaire sera dédiée à cette formation. Celle-ci sera offerte via internet. La durée de l'AEC est de 375 heures, soit environ 18 mois (7 cours de jours). Le (la) candidat(e) retenu(e) devra toutefois s'engager à demeurer en poste pour une période minimale à déterminer avec l'employeur suite à la fin de la formation.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Intérêt pour l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'environnement;
- Capacité à travailler avec des lois et des règlements;
- Capacité d'apprentissage élevée;
- Aime travailler avec le public;
- Maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- Maîtrise des outils informatiques de base (suite Office).

## DÉFIS

Vous êtes une personne passionnée par l'aménagement du territoire ? Vous souhaitez vous investir afin de soutenir le développement harmonieux des municipalités locales participantes à l'entente intermunicipale en matière d'inspection ? Vous êtes reconnu(e) pour votre rigueur, votre sens politique et vos capacités relationnelles? La MRC de Rivière-du-Loup est actuellement à la recherche d'une ressource qui saura mettre à profit ses forces afin d'assumer un rôle clé en tant qu'inspecteur en bâtiment et en environnement au sein de son organisation.

Relevant de la direction de l'aménagement du territoire et de l'environnement, votre mandat sera le suivant :

- Appliquer divers règlements municipaux et provinciaux en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Analyser les projets de construction, de lotissement, de changement d'usage, etc. et émettre des permis ou des certificats lorsque ces projets sont conformes à la réglementation d'urbanisme et aux lois connexes à l'aménagement et l'urbanisme;
- Informer les citoyens, les professionnels et les entrepreneurs concernés par la réglementation et les lois connexes sous sa responsabilité, soit verbalement, soit par le biais d'écrits (bulletins municipaux, dépliants, etc.);

- Agir comme personne-ressource auprès des comités consultatifs d'urbanisme (aide à la prise de décision, rédaction de procès-verbaux) et de la personne chargée de la rédaction de la réglementation d'urbanisme;
- Faire rapport aux conseils municipaux et formuler des recommandations à son supérieur sur l'application de la réglementation d'urbanisme et de l'environnement;
- Effectuer des inspections du territoire, faire le suivi des plaintes, émettre des avis d'infraction, des constats d'infraction et, au besoin, témoigner devant les tribunaux;
- Participer à la préparation des demandes en lien avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et toutes autres lois;
- Collaborer à divers dossiers de gestion du territoire (schéma d'aménagement et de développement de la MRC, projets de construction municipale, voirie, eaux usées municipales, relevés de terrain, ononyme et numérotation des bâtiments, etc.);
- Agir comme personne désignée pour régler les mésententes ayant trait aux clôtures et aux fossés de ligne, ainsi qu'aux découverts;
- Tenir à jour les registres de permis et certificats, voir à leur classement, compiler des statistiques et les présenter sous forme de rapport;
- Agir comme personne-ressource auprès de la municipalité, à la demande, sur différents comités ou lors de consultation publique relative à la réglementation d'urbanisme;
- Effectuer toute autre tâche qui est de sa compétence, à la demande de son supérieur immédiat ou de toute autre personne en autorité.

#### **SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX**

Échelle salariale entre 58 052 \$ et 69 377 \$ pour 2024, indexée annuellement, en fonction de la convention collective en vigueur. Accès à un régime d'assurances collectives et de retraite. Les employés de la MRC bénéficient d'un club social.

#### **HORAIRE DE TRAVAIL**

La semaine régulière de travail est de 34 heures. La MRC est fermée le vendredi après-midi. Toutefois, la personne titulaire de ce poste peut être amenée à effectuer des semaines de travail de 40 heures.

La personne titulaire de ce poste doit disposer d'une voiture et la rendre disponible dans le cadre de ses fonctions. Elle doit détenir un permis de conduire valide.

#### **ENTRÉE EN FONCTION**

Dès que possible

La formation AEC débutera lors de la semaine du 13 janvier 2025

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

En plus de l'entrevue, d'un test écrit, et dans l'objectif de mieux cibler le profil recherché, la MRC peut faire passer aux candidat(e)s un test psychométrique.

Pour davantage d'informations, veuillez écrire à monsieur Vincent Bélanger à l'adresse courriel suivante : [vbelanger@mrcrdl.quebec](mailto:vbelanger@mrcrdl.quebec) ou par téléphone au numéro 418-867-2485, poste 226.

Les personnes intéressées répondant aux exigences de l'emploi doivent soumettre leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes :

**Concours Inspecteur en bâtiment et en environnement**  
**MRC de Rivière-du-Loup : 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3**  
**Téléphone : 418-867-2485**  
**Courriel : [administration@mrcrdl.quebec](mailto:administration@mrcrdl.quebec)**